



Papeete, le 15 avril 2011

à

Monsieur Tauhiti NENA

Ministre de l'Education, de la Jeunesse et des Sports,
en charge de l'Enseignement supérieur, de la Recherche,
et de la vie associative.

Objet : calendrier scolaire et fermeture des internats le week-end

Monsieur le Ministre,

Dans le cadre d'une tournée organisée conjointement par No Oe E Te Nunaa et le parti marquisien Te Ao Hou o Te Fenua Enata Katahi du 02 au 10 avril derniers sur l'ensemble de l'archipel des Marquises, nous souhaitons vous faire part des inquiétudes récurrentes des populations concernant la prise en charge des adolescents qui poursuivent leurs études à Tahiti et le calendrier scolaire peu adapté aux événements de l'archipel.

Depuis de longues années, les parents d'élèves devant poursuivre leur scolarité sur Tahiti sont confrontés à des difficultés, sources d'inégalités des enfants des archipels par rapport à ceux de Tahiti pour la continuité des études. En effet, tout élève devant être inscrit à Tahiti et venant des autres îles a l'obligation d'avoir un correspondant sur l'île chef-lieu. Or, nombre de familles n'ont pas de correspondant et régulièrement des jeunes abandonnent leur scolarité pour cette raison.

Mais plus souvent, les parents retiennent un correspondant symbolique qui n'a pour mission que de permettre l'inscription dans l'établissement d'accueil. Malheureusement, bien souvent ledit correspondant est absent, même s'il est présent physiquement, pour prendre en charge l'adolescent lorsque celui-ci est malade ou tout simplement obligé de sortir en raison de la fermeture de l'internat le week-end. Là-encore, chaque année, plusieurs enfants partent à la dérive dans la boisson, la drogue et le vagabondage du fait d'un encadrement inexistant lorsque l'internat ne lui est plus accessible.

Cette absence de prise en charge continue dans la plupart des internats de Tahiti est le résultat d'une absence de volonté politique de trouver les moyens humains pour garder les enfants dans un cadre « éducatif ». Nous pensons donc que vous ne resterez pas insensibles à cet aménagement nécessaire des conditions d'accueil des enfants des îles excentrées.

No Oe E Te Nunaa

BP 40205 Fare Tony Cedex 01 – 98713 Papeete – Tahiti – Polynésie française
Tél./Fax : 42 37 18 – e-mail : contact@noetn.com – Site Internet : www.noetn.com

Par ailleurs, pour les enfants scolarisés sur d'autres îles des Marquises que la leur, du fait de la mise en carénage annuel sur Papeete du navire « Tahiti Nui 7 », ancien Kaoha Nui, les enfants des îles de Fatu Iva et Tahuata scolarisés à Atuona ou à Taiohae n'ont pas pu rentrer auprès de leur famille lors des vacances de février dernier et à celles de mars/avril. Le service de l'éducation ne souhaite pas conventionner des navires type bonitier pour des raisons de sécurité et de responsabilité alors que la CPS prend en charge les EVASANS sur ces mêmes bateaux bien qu'ils ne soient ni adaptés et ni aménagés pour de telles prestations.

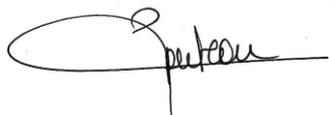
L'âge très avancé du « Tahiti Nui 7 » nécessite son remplacement par un navire neuf et adapté aux besoins divers et variés des usagers ainsi qu'aux conditions parfois extrêmes de l'archipel.

Nous avons également sensibilisé le ministre de l'équipement et des transports terrestres, en charge des ports et des aéroports sur ce sujet.

Enfin, nous avons pu également faire le constat de l'inadéquation du calendrier scolaire avec la plus grande manifestation culturelle de l'archipel, le festival des arts des Îles Marquises, qui se tiendra en période de cours en décembre 2011. Afin de ne pas priver les élèves de l'archipel d'une participation et de ne pas les inciter à manquer les cours, une adaptation du calendrier serait à envisager. Et il serait judicieux que l'archipel puisse disposer à l'avenir d'un calendrier adapté à ses manifestations culturelles et sportives, dans le respect des rythmes scolaires.

En vous remerciant de l'attention que vous porterez à ces lignes et de la suite que vous pourrez y donner, nous vous prions d'agréer, Monsieur le Ministre, l'expression de notre considération distinguée.

La Présidente de No Oe E Te Nunaa,



Nicole BOUTEAU

**Le Président de Te Ao Hou
o te Fenua Enata Katahi,**



Marc TARRATS

Copie :

- Monsieur le Président de la Polynésie française
- Monsieur le Vice-Président en charge du budget, du développement des collectivités, de l'économie numérique, de la communication et des relations avec les institutions de la Polynésie française
- Monsieur le Ministre du développement des archipels et des transports intersulaires en charge de la régénération de la cocoteraie
- Les maires et maires délégués des Marquises
- Monsieur Joseph Kaiha, président de la communauté de communes des Marquises
- Madame Joëlle Frébault, représentante à l'APF
- Monsieur Benoît Kautai, représentant à l'APF
- Monsieur René Kohumoetini, représentant à l'APF
- Monsieur l'Administrateur territorial des Îles Marquises

No Oe E Te Nunaa

BP 40205 Fare Tony Cedex 01 – 98713 Papeete – Tahiti – Polynésie française
Tél./Fax : 42 37 18 – e-mail : contact@noetn.com – Site Internet : www.noetn.com